

VILLE DE NARBONNE
Michel MOYNIER (UMP)
- 48 020 hab. -

*Diagnostic environnemental concerté
et planification énergétique de la ville de Narbonne*

En 2004, la ville et la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise (C.A.N.) ont décidé d'engager un diagnostic environnemental de leur territoire, en s'appuyant sur l'expertise d'EDF et de Veolia Environnement. Cette coopération a conduit les partenaires à développer un projet de quartier durable à énergie positive. Ce quartier de 650 logements sera construit en 2007.

L'approche globale de développement durable

Un diagnostic environnemental a été entrepris sur le territoire de la Narbonnaise dans le cadre d'un partenariat de recherche avec Veolia Environnement. Pour ce faire, un Comité de pilotage¹ a été mis en place.

Après une étude technique réalisée par un ingénieur R&D de Veolia et une concertation avec les parties prenantes de la C.A.N.², 10 axes ont été identifiés : les ressources en eau, la pollution de l'air, les nuisances sonores, la gestion des risques, la production et le traitement des déchets, la consommation énergétique, la pollution des sols, les transports.

Une première série de proposition d'actions aboutira dans une 2^{ème} étape à la définition d'un SME.

Une démarche de planification énergétique a parallèlement été développée, en partenariat avec EDF et le groupe EIFER³. L'étude a été réalisée par un ingénieur EIFER et suivie par un Comité de pilotage⁴. Il s'agit d'évaluer les besoins en énergie (électricité, gaz, chaleur et hydrocarbures) actuels et à venir, sur l'ensemble de la ville de Narbonne.

Sur la base de ce diagnostic, la ville a développé un plan d'excellence d'énergie autour de 4 axes :

- La promotion des déplacements doux (pédibus, vélo, transports collectifs « propres »),
- L'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat,
- La réduction des consommations d'énergie dans l'industrie et le tertiaire,
- La mise en place d'une politique municipale d'économies.

Pour associer tous les habitants à ce plan d'excellence, une campagne d'information a été organisée en mars 2005, poursuivie pendant l'été sur les plages de Narbonne et durant l'automne dans le cadre de la semaine de la mobilité.

En application du plan, la ville s'est engagée avec le Groupe EIFER dans la construction d'un quartier durable (650 logements) qui profitera des meilleures expériences en matière de bâti et d'énergies renouvelables pour atteindre l'objectif « zéro CO₂ ». Ce projet de 13 ha prévoit la réalisation de bâtiments à haute performance

¹ Le Comité de pilotage est composé du DGS, DGST et directeur développement durable de la ville de Narbonne, du directeur environnement de la C.A.N., des directeurs R&D, environnement et du responsable développement durable de Veolia et du directeur de l'agence générale des Eaux à Narbonne.

² Collectivités locales, associations de défense de l'environnement, entreprises locales et représentants de l'Etat

³ EIFER : European Institute for Energy Research

⁴ Le Comité de pilotage est composé de représentants de la mairie de Narbonne et de représentants de la délégation régional et du département de la R&D chez EDF

énergétique, de manière à produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment et le recours aux énergies renouvelables et aux transports doux.

Un des aspects les plus novateurs du projet concerne la gestion des déchets ménagers : Narbonne sera la première ville à expérimenter un système de collecte par aspiration, grâce à un réseau pneumatique enterré. Le terminal d'arrivée des déchets sera entièrement alimenté à l'énergie solaire.

La Ville a souhaité concrétiser cet engagement en faveur du développement durable, en délibérant la mise en œuvre d'un Agenda 21, qui sera publié fin 2006.

Les acquis effectifs

La ville a de nombreuses réalisations à son actif, dans le cadre de ces plans environnemental et énergétique :

- Eclairage public : mise en place de réducteurs de puissance (réduction de 15% de la facture), emploi de diodes LED pour les éclairages de Noël (réduction de 30% de la consommation).
- Installation de 622m² de capteurs solaires pour 707 logements dans le quartier Saint-Jean Saint-Pierre ; réduction de 13% du prix de l'eau chaude pour l'ensemble des usagers.
- Mise en place du chauffage solaire dans deux piscines en 2005 (8% d'économie).
- Mise en place d'horodateurs autonomes par panneaux solaires en 2006 : 100% d'économie par an.
- Construction sur 18 hectares d'une vitrine des énergies renouvelables : le site du Parc des sports dont la fréquentation dépasse les 300 000 visiteurs par an, va devenir le lieu d'une opération exemplaire et pédagogique en matière d'énergies renouvelables avec l'utilisation du solaire, de l'éolien, de la géothermie et de la biomasse, pour produire l'électricité du site. Le projet a été lancé en mars 2006 et sera livré en mars 2007.
- Construction d'un Site Expérimental Pour le Petit Eolien de Narbonne (SEPEN) : l'ADEME, la Région Languedoc-Roussillon, l'AME, EDF Vallées d'Aude, et la Ville, appuyés par le bureau d'Etude ENTEC LR, se sont associés autour de ce projet pour créer le site, destiné à observer le comportement et les performances d'aérogénérateurs en cours de développement.
- Mise en place d'un nouveau réseau de transports en commun respectueux de l'environnement sur la C.A.N (normes Euro 3 et normes Euros 5 en 2007).
- Augmentation de 10% des pistes cyclables sur la C.A.N, soit 44,5km de disponible.
- Optimisation du tri et du recyclage (en 2005, 24,53% des déchets sont recyclés, et la production de déchets ménagers a baissé de 43,725 tonnes). Une opération pilote de recyclage en partenariat avec Emmaüs est lancée sur les deux déchetteries de Narbonne.
- Certification ISO 14001 de 2 stations d'épuration, d'un centre de stockage des déchets ultimes et d'une usine de compostage.
- ...

Commentaires :

Contact : J.M.LIGNERES, directeur développement durable – 04.68.90.30.27 – ligner@mairie-narbonne.fr